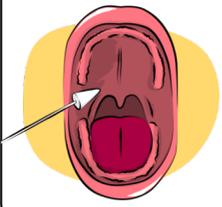


Quand ?

L'hygiène des muqueuses est indiquée lorsque le patient est édenté total ou quand beaucoup de dents sont manquantes

Réalisée 2 fois par jour idéalement après les repas

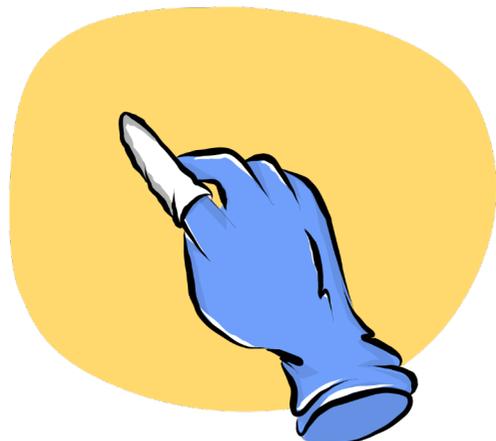
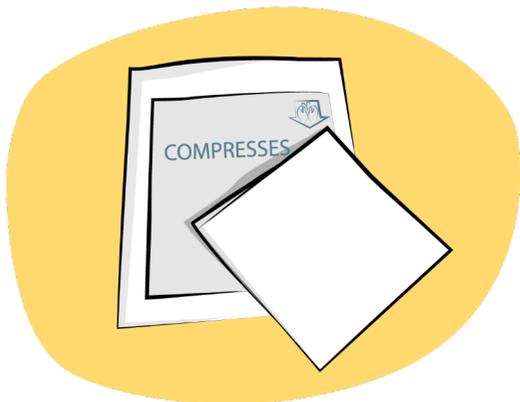
En cas de traitement médicamenteux buccal, l'hygiène des muqueuses est réalisée avant le traitement

LA FRÉQUENCE DES SOINS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Avec quoi ?

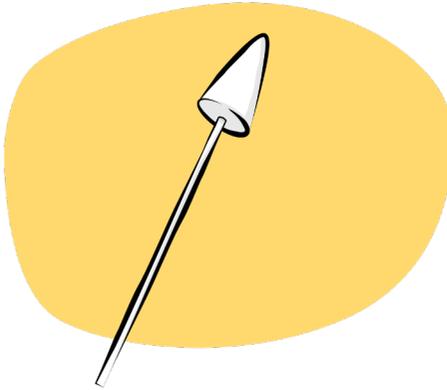
3 TYPES DE MATÉRIELS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS :

- 1 Une compresse humide enroulée autour du doigt



2

Un bâtonnet à usage unique,
non imprégné humidifié
(de préférence en mousse,
de forme conique ou étoilé)



3

Une brosse à dents extra souple
(avec ou sans dentifrice)



Par qui ?

1

Nettoyage réalisé par la personne autonome



2

Aide du professionnel pour compléter le nettoyage
pour la personne partiellement autonome



3

Nettoyage réalisé par le professionnel
chez la personne non-autonome



TOUJOURS

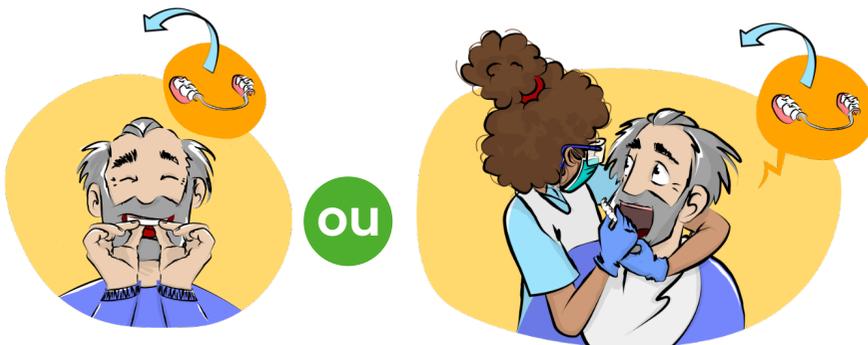
- Expliquer la procédure à la personne avant de la réaliser
- Montrer le matériel qui sera utilisé
- Utiliser une communication positive (cf. Fiche 6)



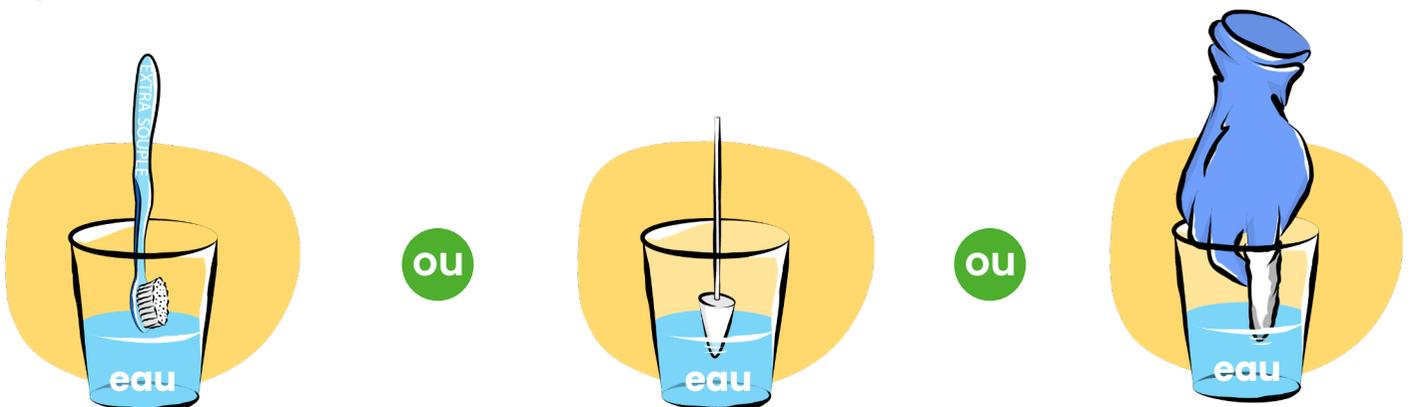
1 Proposer à la personne l'un des matériels disponibles



2 Retirer les prothèses amovibles

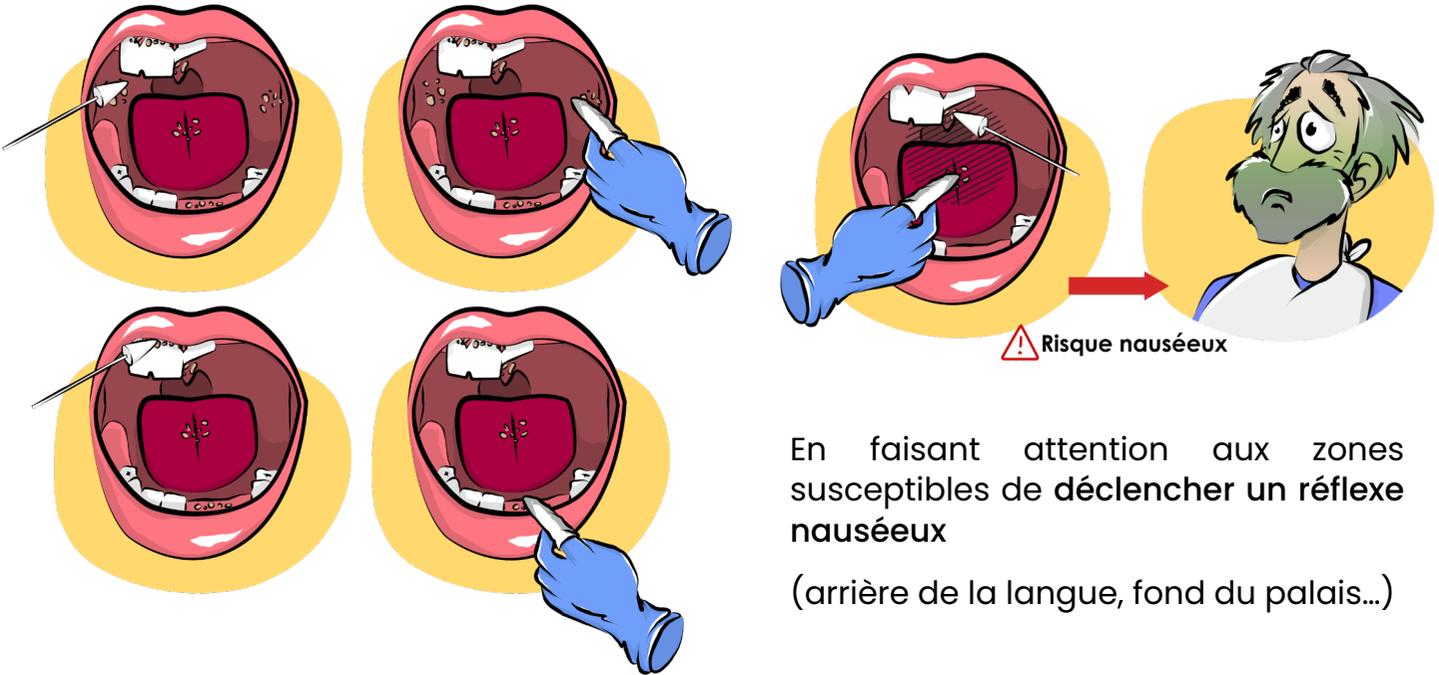


3 Tremper le matériel choisi dans de l'eau pour l'humidifier



4 Nettoyer les muqueuses buccales
(intérieur des lèvres et des joues, crêtes édentées, palais)

De l'arrière de la bouche vers l'avant



En faisant attention aux zones susceptibles de déclencher un réflexe nauséeux
(arrière de la langue, fond du palais...)

! Il n'est pas recommandé de nettoyer la langue systématiquement (uniquement lorsqu'il y a des dépôts alimentaires).

5 Après le nettoyage des muqueuses



! Facultatif

a. Rinçage de la bouche à l'eau facultatif (à ne pas faire si la personne a des risques de fausse route)

b. Essuyer les lèvres en fin de toilette

6 Remettre les prothèses amovibles après les avoir nettoyées
(cf. fiche 10 « hygiène des prothèses »)
et avoir brossé les dents restantes (cf. fiche 8 « hygiène des dents »)

Point d'attention

En cas d'anomalie/d'irritation ou de plaie de la muqueuse buccale ou de la langue, **il faut en informer l'équipe médicale et le tracer par écrit.**